



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

esr.gouv.fr

Dossier de presse
25.03.2020



5 milliards d'euros
pour permettre
à la recherche
de relever les
défis d'aujourd'hui
et de demain



1. La recherche publique française engagée en première ligne contre l'épidémie de COVID-19

La France, parce qu'elle est une grande nation scientifique, est au cœur du combat livré par les chercheurs contre le COVID-19. La recherche publique française est déterminée à aider l'ensemble des personnels soignants et des décideurs publics afin de mieux comprendre le virus et sa diffusion, de mieux traiter la pathologie, et de mettre au point un vaccin efficace.

Un fonds d'urgence de 50 millions d'euros a été annoncé le jeudi 19 mars 2020 par le Président de la République et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation afin de consolider nos forces de recherches engagées contre l'épidémie de COVID-19.

La création de ce fonds, qui vient s'ajouter aux 8 millions d'euros d'ores et déjà dégagés, garantira que toutes les pistes de recherche prometteuses qui émergeront pourront être financées sans délai.

La recherche française en première ligne contre le COVID-19

La France dispose depuis de nombreuses années d'une expertise scientifique mondialement reconnue en matière de virologie et d'infectiologie. L'Institut Pasteur et son réseau international, l'INSERM, le CNRS, comme nos universités, se sont illustrés ces dernières décennies par des percées majeures dans ces domaines, notamment la découverte du VIH.

Alors que l'épidémie de COVID-19 continue de se propager, l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan) qui regroupe toutes nos forces de recherche en la matière se mobilise pour accélérer la recherche sur le virus et sur la maladie COVID-19 via l'action du consortium REACTing, coordonné par l'Inserm.

Partout en France, plus d'une cinquantaine d'équipes de recherche sont d'ores et déjà mobilisées pour participer à l'effort contre le COVID-19. [Reacting constitue la force de réaction rapide de la recherche française en cas d'épidémie.](#)

Avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère des Solidarités et de la Santé, 20 initiatives scientifiques ont été sélectionnées par le conseil scientifique de REACTing. Elles portent sur des thématiques aussi diverses que la modélisation de l'épidémie, la recherche de traitement ou la prévention.

Afin de mieux comprendre le contexte de réplication du virus in vitro, trois projets de recherche ont été sélectionnés dont un permettant de traiter l'enjeu de la transmission de l'animal à l'homme.

Trois autres projets, centrés sur les enjeux épidémiologiques permettent de mieux anticiper la diffusion du virus en fonction des territoires, notamment à travers la mise en place d'une cohorte observationnelle de l'ensemble des personnes touchées en France.

En sciences humaines et sociales, les chercheurs s'intéressent à la mise en circulation des données scientifiques et à leurs effets au cours de la crise sanitaire, ou encore aux modes de communication dans le cadre d'une maladie émergente, afin de mieux orienter les politiques publiques. Une attention particulière est apportée aux équipes de recherche en sciences humaines et sociales pour mieux comprendre la circulation des rumeurs et des fausses informations qui, dans le contexte sanitaire actuel, menace la santé de nos concitoyens.

LE CONSORTIUM REACTING

Véritable bras armé de notre recherche publique dédiée à la lutte contre l'épidémie de COVID-19, REACTing contribue à informer l'Organisation mondiale de la Santé. Ce consortium permet également à la France de participer, avec les États-Unis, à l'initiative lancée par le G7 de diffuser en accès ouvert l'ensemble des publications scientifiques utiles pour combattre l'épidémie.

Traiter la pathologie : la recherche française en pointe sur les essais cliniques et la mise au point d'un vaccin

La priorité est donnée à la recherche thérapeutique et clinique afin d'appuyer l'engagement des personnels soignants au service des personnes infectées par le virus.

Une recherche en pointe sur les essais cliniques

Les projets sélectionnés par REACTing s'intéressent aussi bien au repositionnement de médicaments déjà mis en circulation qu'à la recherche sur les anticorps monoclonaux neutralisants.

L'essai clinique Discovery piloté par l'INSERM permet ainsi d'évaluer différentes combinaisons thérapeutiques associant le redémisvir, le lopinavir, le ritonavir, l'interféron beta aux traitements non spécifiques et symptomatiques. Un nouveau bras teste également l'hydroxy-chloroquine. Une cohorte de 3 200 personnes dont 800 français est incluse dans cet essai clinique, qui évolue en fonction des premiers résultats et permet, le cas échéant, d'intégrer et de tester de nouvelles molécules afin de perfectionner le traitement contre le COVID-19.

Les dispositifs de prise en charge et d'organisation des soins font l'objet d'une attention particulière des chercheurs, notamment dans le développement de masques respirateurs dans le cadre des travaux de REACTing.

Une mobilisation française et européenne sur la recherche vaccinale

Le vaccin sera à terme notre meilleure arme afin de protéger la santé de nos concitoyens du COVID-19. Alors qu'une véritable compétition internationale s'est engagée en la matière, nos laboratoires publics, le groupe Sanofi et de nombreuses autres entreprises du secteur des biotechnologies sont totalement mobilisés en vue de nous garantir un vaccin efficace et accessible pour l'ensemble de la population française.

La recherche vaccinale en France et dans les pays européens est pleinement soutenue par l'Union européenne. Un appel à projet spécifique doté de 45 millions d'euros a été ouvert dans le cadre du programme européen de recherche « Horizon 2020 ».

Le CEPI (Coalition for epidemic preparedness innovations), organisme public-privé financé par les États et les grandes entreprises, a d'ores et déjà annoncé qu'il accompagnerait la recherche vaccinale à hauteur de 145 millions d'euros.

Nul ne peut aujourd'hui face au COVID-19 contester que nous avons besoin de plus de recherche et de plus de sciences.

- De la recherche épidémiologique, car la dynamique de propagation de la maladie ne ressemble pas au SRAS ou au MERS ;
- De la recherche biologique et clinique, y compris de la recherche partenariale avec l'industrie pharmaceutique, pour découvrir le plus vite possible un traitement curatif ou un vaccin et garantir dès que possible qu'il atteigne le plus grand nombre ;
- Nous avons aussi besoin, en lien direct avec le COVID-19, d'une recherche en sciences humaines et sociales, mais aussi des mathématiques (modélisation) ou de travaux en chimie ou en sciences des matériaux pour renforcer les dispositifs de protection ;
- Enfin, nous avons tout autant besoin que nos concitoyens comprennent la science, car l'ignorance fait, dans ce genre de périodes, autant de victimes que le virus lui-même : victimes des rumeurs, comme celle qui a circulé en Iran et qui aurait voulu que l'alcool protège contre le COVID ; victimes de la peur, comme ces personnes d'origine asiatique qui ont fait face au racisme, etc. ;
- Toutes les disciplines sont concernées.

2. Au moins 1 milliard d'euros supplémentaires par an pour la recherche autour des grands enjeux de la santé globale et du vivant

Au-delà de la crise sanitaire actuelle, la recherche et la production de connaissances sont essentielles pour adapter nos réponses à venir face aux grands défis de la santé globale et du vivant. Qu'il s'agisse d'anticiper d'autres pandémies virales, de trouver des alternatives aux traitements antibiotiques dans le contexte d'une antibio-résistance accrue, de comprendre les dynamiques des écosystèmes biologiques sous pression anthropique, de préparer des alternatives aux traitements phytosanitaires ou de penser un usage raisonné des bio-ressources, partout la science sera nécessaire. Diffusées et comprises par nos sociétés, ces connaissances permettront aussi de mieux armer nos concitoyens contre les rumeurs et les propositions simplistes dans un monde dont la complexité peut les effrayer. La confiance en la science et la connaissance partagée sont les moteurs de nos libertés individuelles et collectives.

Grâce à ce réarmement dans la recherche décidé par le Gouvernement, ce seront à terme au moins 300 millions d'euros supplémentaires pour des projets de recherche qui contribuent à répondre aux grands enjeux de la santé globale et du vivant, et au moins 1 milliard d'euros supplémentaire pour l'ensemble de ce secteur de recherche (infrastructures, revalorisation des rémunérations, moyens pour les laboratoires, projets financés, etc.).

3. Réarmer la France : 5 milliards d'euros par an pour l'ensemble de la recherche

L'enjeu n'est pas seulement de relever le défi sanitaire que nous traversons. C'est de disposer des forces scientifiques qui nous permettront de relever tous les défis qui s'annoncent dans l'avenir – et ils sont nombreux. La science constitue la clef pour chacun d'eux.

Or la recherche française souffre d'un désinvestissement chronique depuis 30 ans. Résultat: la position scientifique de la France est fragile, dans un contexte de forte concurrence internationale.

2,21 % du PIB consacré à la R&D en 2017:

- l'Allemagne a dépassé l'objectif de 3 %
- la moyenne des pays de l'OCDE s'élève à 2,4 %

La faiblesse des rémunérations en témoigne :

- les jeunes chercheurs sont recrutés sur leur premier poste à 33 ou 34 ans et pour un salaire qui commence à 1,4 SMIC.
- entre 2003 et 2020, la prime de recherche qui est versée à tous les chercheurs est passée de 912 euros par an à 930 euros par an, soit une revalorisation d'un euro par an.
- Les scientifiques ne disposent pas des moyens suffisants pour conduire leurs travaux de recherche. Les appels à projet sont trop peu financés et trop lourds.
- La recherche française paie les conséquences de ce sous-investissement chronique et décroche progressivement du top 10 mondial.
- Il existe un risque de décrochage scientifique avec des conséquences économiques et stratégiques importantes sur le long terme.

C'est pourquoi, conscients de la nécessité de lancer un cycle de réinvestissements, le Président de la République et le Premier ministre ont demandé à la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de préparer un plan de réinvestissement et de transformation.

Ces travaux sont engagés depuis plus d'un an.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'augmenter de 5 milliards d'euros le budget annuel de la recherche publique à horizon 10 ans. Ce seront des moyens entièrement nouveaux.

+ 5 Md€ pour la recherche	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Marches annuelles (M€)	+ 400	+ 400	+ 400	+ 500	+ 500	+ 500	+ 500	+ 600	+ 600	+ 600
Marches cumulées (M€)	+ 400	+ 800	+ 1 200	+ 1 700	+ 2 200	+ 2 700	+ 3 200	+ 3 800	+ 4 400	+ 5 000

Sur l'ensemble de la décennie, nous investirons ainsi au total plus de 25 milliards d'euros supplémentaires dans la recherche publique.

À partir de 2027, 1 milliard d'euros supplémentaires seront consacrés chaque année à des projets de recherche, financés par l'ANR.

Les modalités des appels à projet seront revues et adaptées pour permettre à tous les chercheurs d'y accéder rapidement, quelles que soient leurs disciplines.

Des moyens importants seront alloués à la revalorisation des chercheurs et au recrutement de doctorants

Dès 2021 :

- Près de 120 millions d'euros sont consacrés dès 2021 à la revalorisation des chercheurs.
- Plus aucun jeune chercheur ne sera recruté en-dessous de 2 SMIC.
- Les chargés de recherche des organismes et les maîtres de conférences des universités bénéficieront d'une revalorisation moyenne d'au moins 1 100 euros .
- L'ensemble des agents de catégorie C (magasiniers, ITA, ITRF) bénéficieront d'une revalorisation moyenne allant de 200 à 500 euros par an selon les grades.

En 2027 :

- Les professeurs des universités et les directeurs de recherche auront bénéficié d'une revalorisation moyenne de 7 000 à 8 000 euros.
- Les maîtres de conférences seront revalorisés de 6 000 euros en moyenne.
- Les chargés de recherche, particulièrement mal payés, bénéficieront de revalorisations moyennes allant de 6 000 à 7 500 euros par an, soit l'équivalent d'un treizième et souvent d'un quatorzième mois.
- Plus de 80 millions d'euros seront consacrés à la revalorisation des ingénieurs et des techniciens.
- 2 000 contrats doctoraux supplémentaires à l'horizon 2027.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

esr.gouv.fr

Contact presse

**Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation**

01 55 55 99 12

presse-mesri@recherche.gouv.fr

